

CONDITIONS POUR LA LOCATION DES SALLES JEAN BERNARD ET DEYDIER AVON

PARTICULIERS

1. Habiter La Fare les Oliviers
2. Faire une demande par courrier adressée au Maire
3. Préciser le nom de la salle, la date, les raisons
4. Mentionner votre adresse et numéro de téléphone
5. Tarif **Jean Bernard** ⇒ 800 euros
 Deydier Avon ⇒ 350 euros
6. Caution de 610 euros à l'ordre du Trésor Public.
7. Les salles sont louées avec tables et chaises uniquement (pas de vaisselle, ni sono)
8. Faire le ménage avant de rendre la salle y compris le nettoyage des toilettes (tirer la chasse, nettoyer les tables, les chaises, le sol et vider les poubelles).